

SEANCE DU 17/01/2020

Le dix-sept janvier deux mil vingt à quatorze heures trente, le conseil municipal de BREAU-MARS, régulièrement convoqué s'est réuni dans les lieux habituels de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DURAND, Maire.

Étaient présents :

DURAND Alain, **DERICK** Jean-Michel, **MARTIN** Yves, **PHILIP** Marie-France, **PIALOT** Pierre, **GALTIER** Jean-Luc, **RECOLIN** Serge, **PUSINERI** Christian, **REJET** Marie-Claude, **MEZY** Danielle, **PONS** Nelly, **DESCHAMPS** Jean-Claude, **DUPONT LAMOUREUX** Suzanne, **TOUCHE** Bernard.

Était absent excusé avec pouvoir : PEYRE Serge qui donne procuration à MARTIN Yves

Étaient absents : VIGNERON HAAS Sandrine, CHALVIDAN Cyril, GALTIER Véronique, COMBERNOUX Samuel

Madame MEZY Danièle est nommé Secrétaire de Séance.

Lecture est donnée du compte-rendu précédent. Il est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

1/ DEMANDES DE SUBVENTION

- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2020, DU CONTRAT TERRITORIAL 2020 et du FONDS REGIONAL D'INTERVENTION 2020 :

Monsieur le Maire informe du projet de création d'un stade multisports sur la commune pour permettre et donner envie aux enfants de plus en plus nombreux de l'école de primaire de Breau-Mars de s'initier à la pratique du sport dans un environnement sécurisé et très favorable. Egalement, ce complexe permettra à d'autres utilisateurs hors école de pouvoir faire du sport en toute sécurité.

Pour cela un devis de 48 854.75 € H.T. de travaux a été établi. Après délibération, le conseil Municipal :

- approuve ce projet et décide de déposer une demande de subvention commune :

- au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2020 pour un montant de 14 656.42 € H.T. sollicité, représentant 30%.
- au titre du Contrat Territorial 2020 pour un montant de 9 770,95 € H.T sollicité, représentant 20 %.
- au titre du Fonds Régional d'Intervention 2020 pour un montant de 14 656.42 € H.T.T sollicité, représentant 30%.

-et autorise le Maire à signer toutes les pièces utiles à cette demande de subvention.

QUESTION DIVERSE :

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 14 heures 50.

